



Non respect des conditions du bail

Par **locataire floué**, le **19/06/2010 à 17:53**

Bonjour,

Je loue un appartement avec une place de parking (stipulée dans mon contrat locatif). Cependant les places ne sont ni numérotées ni représentées par un quelconque marquage au sol, il n'y a physiquement que 3 emplacements, et mon immeuble comporte 4 logements. Je paye ainsi une place de parking sans, le plus souvent, en avoir la jouissance. Que puis-je faire?

Par ailleurs des vagabonds se sont installés dans la cour intérieure de l'immeuble, qui ne ferme pas à clé, causent des nuisances (font disjoncter le compteur électrique qui n'est pas sous clé) et parfois pénètrent dans les parties communes, où ils font beaucoup de bruit. Je ne bénéficie donc pas de la "jouissance paisible" du bien loué. Là encore, existe-t-il un recours?

Merci de votre aide